

### Dvar Torah Parachat Michpatim

« Et voici les statuts (les lois) que tu placeras devant eux » (Chémot 21,1)

« **Et voici les statuts** : [...] le terme *et voici* ajoute quelque chose à la suite de ce qui précède. De même que *Les Commandements* qui précèdent ont été donnés au Sinaï, de même ceux-ci ont été donnés au Sinaï. [...]

**Que tu placeras devant eux** : Hakadoch Baroukh Hou dit à Moché : "Ne t'avise pas de dire : *je vais leur enseigner un chapitre ou une règle religieuse deux ou trois fois jusqu'à ce qu'ils les connaissent bien mot-à-mot mais je ne vais pas me donner la peine de leur faire comprendre les raisons des choses et leur signification*. C'est pourquoi il est dit : **Que tu placeras devant eux** : comme une table dressée (Choulh'an Aroukh) devant quelqu'un, toute prête pour y manger.

**Devant eux** : et non devant les païens. Et même si, pour une affaire déterminée, tu sais qu'ils la jugeront comme les lois juives, ne la présente pas devant leurs tribunaux car celui qui présente des procès devant les païens profane le Nom Divin et rend hommage au nom des idoles, en leur donnant ainsi la préférence. Ainsi qu'il est dit : Car leur roc n'est pas comme notre roc pour que nos ennemis soient des juges (Dévarim 32,31 – Parachat Haazinou). Quand nous faisons de notre ennemi des juges, c'est un témoignage que *nous donnons* de la supériorité des idoles qu'ils vénèrent. » Rachi.

« Et voici... » indique que ces lois qui définissent les droits des personnes et leur devoirs, bien qu'incontournables ont eux aussi été donnés au Sinaï. Les peuples de la terre en perçoivent leur nécessité pour vivre en société : ne pas voler, ne pas tuer, les dommages causés à autrui, c'est *la* problématique de toute la société!

Ils n'étaient pas au Sinaï et malgré tout ont édicté des règles très voisines des nôtres ! Malgré cela, on n'a pas le droit de se faire juger dans leurs tribunaux même si le droit est le même. Pourquoi ? Il ne s'agit que de régler les problèmes de la vie en société, si les solutions sont les mêmes, pourquoi ne pas les adopter ?

Et deuxièmement. Toutes les lois juives ont été données au Sinaï. Est-ce que cela signifierait qu'elles ont été données dans un décor impressionnant avec tonnerre et éclairs pourquoi ce décor solennel? Ou peut-être du fait qu'elles soient elles aussi des lois du Sinaï provoque des conséquences très pratiques et concrètes?

Troisièmement. "Que vous mettez devant eux." dit le Passouk.

Mettre des jugements *devant eux*, qu'est-ce que cela signifie ?

L'insistance de Rachi : *que ça ne te vienne pas à l'esprit de leur enseigner une à deux fois les raisons et explications*. Pourtant, il ne s'agit pas ici de choses profondes mais de règles de droit, donc quand on les connaît, on les connaît et on peut les appliquer. Que veut Rachi ?

On peut comprendre les versets simplement. Il y a un avantage à considérer même les lois financières comme venant des Cieux.

« *que tu placeras devant eux* » est aussi expliqué de la manière suivante : qui était là avant eux [לפניהם], qu'on leur doit un respect particulier car ils viennent d'Hachem, ces commandements étaient là avant nous!

Et on peut dire aussi que même si la règle est édictée pour le bien social et qu'elle est appliquée, qu'elle paraît juste... mais le sont-elles vraiment quand on l'applique automatiquement ?

La transgression appelle sanction, mais il faut tenir compte de faits qui sortent de ce que l'humain peut percevoir. Pour cela Hachem est debout avec les juges. Il les aide, les guide, les éclaire et les jugements prennent une dimension divine quand on considère le tribunal comme le vecteur d'une justice immanente !

On peut dire aussi que si les Michpatim sont eux-aussi d'origine divine, il faut les appliquer scrupule

jusqu'au détail. Dans de très nombreux cas, les critères de responsabilité dont parle la Torah sont bien au-delà de ce qui aurait été considéré dans des rapports humains!

Ici, il s'agit de quelque chose de différent. Rappelons ce qu'on a rapporté du Malbim Parachat Ytro.

Si vous vous demandez pourquoi nous et pas les autres. Rappelez-vous de la Thora qu'ils ont refusée, qui contenait l'obligation d'observer Chabbat.

On témoigne en respectant Chabbat, en le chômant, qu'Hachem a créé le monde car Chabbat Il a arrêté toute œuvre de la Création. Et depuis 5777 ans rien n'a été créé, pas une seule espèce n'est apparue !

Or si le monde avait émergé "par hasard" dans toute cette perfection, le même "hasard" aurait dû produire de nouvelles espèces. La preuve que le créateur a créé le monde est que lorsqu'il s'est arrêté, dit le Malbim, il n'y a rien eu de nouveau. Chabbat, Il ne s'est pas seulement arrêté de créer, Il a tout suspendu la nature et toutes ses lois pour nous ouvrir le jour de Chabbat a un autre système, exempt de toutes formes de limites, dont la loi est celle du miracle.

Mais c'est là une ouverture qui nous est réservée ! Un goy (non-juif) qui ferait Chabbat est חייב מיתה ! Ils ont refusé la Thora, ils resteront dans les limites d'une la réalité reste triviale ! Ils ne connaîtront pas l'autre dimension de notre monde, la verticalité qui nous relie directement au créateur (la dimension de Chabbat) et ne vivront que dans la dimension matérielle !

Mais ceci, même pour nous reste théorique, comment profiter de cette dimension et y parvenir ?

Plusieurs éclaircissements sont nécessaires, les Michpatim ont des raisons logiques et compréhensibles et donc un homme équilibré pourrait *définir* ces règles et les appliquer.

Mais la définition de "raisons claires" [aux Michpatim] n'est pas simple : Hachem a défini nos manques qui ont provoqué nécessité : on a besoin d'eau, d'air, etc... d'affection et de paix, d'enfants. La liste de nos besoins a été défini par Hachem originellement [et] à partir de cette liste se dresse le tableau de notre histoire, de notre existence.

On se réfère à ses raisons pour tout expliquer de nos bonheurs ou malheureuses péripéties personnelles ... Les guerres, paix, mariages, santé... L'inventaire des causes originelles fixées par Hachem fait raison de tout !

Mais se pose-t-on seulement la question: pourquoi faut-il de l'air à nos poumons et de l'eau aux branchies des poissons, de la poussière, du minéral devait-il s'agréger à nous qui ne sommes que poussière et eau ? Répondant à la nécessité de nous nourrir. N'est-ce pas "*grossier*" comme procédé qu'il faille régénérer la poussière que nous sommes par du minéral, de la poussière ? Pourquoi pas quelque chose de plus élevé ?

Pourquoi la concurrence vient-t-elle menacer nos équilibres affectifs, financiers, politiques... Nos manques se creusent pour qu'on remarque nos insuffisances, notre dépendance et surtout susciter notre interrogation et à travers elle retrouver la sagesse du Créateur !

En fait, dis le Sfat Emet, notre intelligence des choses dépend totalement d'un système naturel préalablement mis en place par le Créateur selon Sa Volonté ! Il a défini nos besoins et les péripéties qui s'en suivent permettant leur satisfaction !

Au départ, on observe nos manques et en faisons l'inventaire! On se met en mouvement pour les combler. L'interrogation suscitée ouvre alors à Hachem un espace dans notre cœur et dans notre esprit.

À la lumière de tout cela, Hachem nous "offre " les événements propices qui affectent les personnes et la matière et tout ce qui nous touche pour provoquer nos réactions. Réalité heureuse ou insupportable elle appelle à agir conformément à la loi, en bien ou en mal.

Tout est maîtrisé d'Hachem qui nous contraint et déstabilise nos manières de voir pour faire émerger notre potentiel d'élévation... La possibilité de grandir est dans nos réactions aux sollicitations de la réalité qui nous est imposée.

On vous dit du mal de quelqu'un c'est un choix qui se propose à vous, et vous devez vous en interdire l'écoute ou bien on propose une affaire qui affecte la *Parnassa* (les revenus) d'un autre, et vous devez refuser ! Ça dépend de vous!

L'air, l'eau, la poussière, la matière triviale que nous sommes au travers des péripéties de l'existence

trouve sa capacité de s'élever, confronté à l'épreuve avec pour code de conduite la Torah ! La banalité devient un tremplin formidable pour grandir.

La réalité est un cadeau offert pour dévoiler nos potentiels cachés. Les rapports normaux entre les hommes et notre comportement en retour, tracent les contours de notre spiritualité.

Sans arrêt, cette réalité nous interpelle et nous sollicite. Elle n'est pas anodine, elle atteste du souci que Créateur a pour ces créatures, parfois désagréable sur le moment, elle montre que nous sommes importants pour Lui !

Tous ce à quoi nous sommes confrontés est d'origine divine mais pas comme on l'entend généralement c'est-à-dire qu'on doit l'accepter et le subir... C'est plutôt une porte qu'on nous oblige à ouvrir, un chemin qui trace devant nous notre personnalité spirituelle à partir du quotidien.

Par exemple. Lorsque quelqu'un vous agresse : prêtez attention car « *Quelqu'un* » dans les cieux regarde dans ce que vous allez faire. On vous propose quelque chose qui nécessite une analyse sage et d'adopter une attitude "cachère", attention vous êtes observé !

Quand Rachi dit que les Michpatim étaient donnés au Sinaï eux aussi, il souligne que les faits plus communs de la vie quotidienne sont autant de vecteurs d'élévation et peut-être les seules occasions qui nous sont ou seront proposés.

Analysez! Ne réagissez pas ! Agissez en pleine réflexion !

Il y a de la sainteté dans la vie du quotidien. Le plus important gisement de sainteté!

C'est ce que dit le Tehilim qu'on lit le matin:

"מגיד דבריו ליעקב, חוקיו ומשפטיו לישראל, לא עשה כן לכל גוי ומשפטים בל ידעום הללויה"

"Il dit ses paroles à Yaakov, ses décrets à Israël. Il n'a pas fait ainsi pour les peuples à qui il n'a pas fait connaître ses Michpatim !" (Téhilim 147)

Les *Michpatim* étaient *logiques*, Il n'avait nul besoin de les leur faire connaître !

On doit comprendre que les situations sont des occasions destinées à chacun pour qu'il s'élève. Mais ceci n'est valable que pour nous ! Pour que l'on accède à notre stature spirituelle et que l'on éduque les nôtres et les avertisse que l'Événement pour nous est lourd d'importance.

Mais les mots de ce Tehilim sont encore plus précis.

En désignant חוקיו ומשפטיו – *ses* décrets et *ses* lois, Il montre qu'Il est investi dans l'évolution des situations, intéressé et impliqué. Il leur donne une vitalité au-delà d'une plate réalité. C'est cela qu'il n'a pas fait connaître aux peuples de la Terre qui n'ont pas voulu recevoir la Thora au Sinaï là où fut acquise cette dimension particulière dans la gestion de la réalité.

Il applique et s'implique dans le משפט, dit le Sfat Emet.

Quand Hachem a donné des règles de droit civil et financier régissant les rapports sociaux (comme le font tous les peuples) au Sinaï, Il a donné à leur étude un statut de Thora !

S'applique donc le principe de נעשה ונשמע, tu fais d'abord et t'en pénètres et ensuite s'offre à toi la compréhension profonde.

Les Bnei Israël sont appelés גיבורי כוח עושה דברו - hommes puissants dotés de la force de "Faire Sa Parole" (Téhilim 103).

- **Faire Sa parole** c'est l'étudier avec כוונה (intentionnalité), mots par mots, lettre par lettre. Notre pensée totalement investie redonne vitalité et force aux mots qui retrouvent la puissance créatrice du Début et du Sinaï. La vie redescend dans les mots d'Hachem par l'intention que l'on met dans l'Étude ou la Téfila et crée les situations modèles et les réalités et définit les rapports entre les personnes. On ne vit alors que dans un monde qui a émergé au-delà de la réalité commune produite par l'étude et la prière dépassant la réalité commune.

C'est ainsi que le Passouk insiste auprès de Moché pour qu'il explique longuement et clairement ces Michpatim. Ils concernent la réalité quotidienne car chez nous et pour nous elles sont très élevées.

❧ Chabbat Chalo'm ! ❧